

## Communiqué de presse

# Trois bons conseils pour ne faire fondre que le fromage lors d'une raclette

**Ittigen, le 31 octobre 2023 – Dans le canton de Berne, les sapeurs-pompiers interviennent plus de 1000 fois par an pour éteindre des incendies. Environ 150 dommages causés par un incendie déclarés à l'Assurance immobilière Berne (AIB) sont dus à des appareils électriques. Il suffit par exemple d'un câble défectueux, de plusieurs multiprises combinées ou d'une bobine de câble mal déroulée – autant de situations classiques lors d'une soirée raclette. Dans une démarche de sensibilisation, l'AIB envoie l'animateur radio Michel Schelker et l'expert en protection incendie David Sauser en mission dans un appartement bernois, où ils dispensent des conseils et des astuces pour une raclette sans danger.**

Non déroulé, le câble d'une bobine sur lequel sont branchés plusieurs appareils puissants fond comme du fromage à raclette. L'incendie se déclare rapidement, déjà la sirène des pompiers retentit. Finie la délicieuse soirée raclette. Les appareils électriques sont la cause principale des incendies, à raison de quelque 150 cas par an. Ils mettent alors en danger les personnes et endommagent les bâtiments. Au cours des dix dernières années, l'AIB a enregistré 38 millions de francs de dommages imputables à des appareils électriques.

### Trois conseils pour réussir votre soirée raclette

- Vérifiez au préalable que l'appareil à raclette est intact et suivez les instructions du mode d'emploi. Les câbles notamment sont facilement endommagés ou pliés. Faites remplacer les câbles défectueux par un ou une spécialiste et éliminez les appareils endommagés.
- Le câble n'est pas assez long ? Déroulez toujours entièrement la bobine de câble. Dans le cas contraire, ce dernier risque de prendre feu à cause de l'accumulation de chaleur et d'appareils branchés. Ne combinez pas plusieurs blocs ni réglettes multiprises, sans quoi vous risquez une surcharge et une surchauffe.
- Placez l'appareil à raclette sur un support ignifuge, à distance suffisante des matériaux combustibles.

Vous trouverez sur [test-antifeu.ch](https://www.test-antifeu.ch) des vidéos ainsi que des informations approfondies. L'animateur radio de Berne Michel Schelker et l'expert en protection incendie de l'AIB David Sauser emmènent la population bernoise dans un appartement où les préparatifs pour une soirée raclette battent leur plein. Les deux hommes ont plus d'un conseil intelligent en tête et toujours des outils très utiles sous la main.



Nous assurons votre bâtiment.

## Contact

Tom Glanzmann, responsable Communication, 031 925 12 20  
Assurance immobilière Berne, Papiermühlestrasse 130, 3063 Ittigen  
kommunikation@gvb.ch, gvb.ch

## Le Groupe GVB en bref

*Le Groupe GVB est synonyme de compétence en matière de sécurité et d'assurance des bâtiments. L'entreprise sise à Ittigen (BE) est composée de l'Assurance immobilière Berne (AIB) et de ses sociétés affiliées, la GVB Assurances privées SA, la GVB Services SA et la SafeT Swiss SA. Elle réunit la prévention, l'intervention et l'assurance sous un même toit.*

*Dans le cadre de son mandat légal, l'AIB assure tous les bâtiments du canton de Berne contre les dommages causés par des incendies et des éléments naturels. Elle s'engage pour la protection incendie préventive et la protection contre les dangers naturels. En tant qu'organe de surveillance des corps de sapeurs-pompiers bernois, elle intervient dans la maîtrise professionnelle des incendies et autres événements. La GVB Assurances privées SA complète la protection et propose à l'échelon national des produits d'assurance innovants pour l'immobilier à usage privé et commercial. Grâce à des collaborations avec d'autres entreprises dans l'écosystème du bâtiment, la GVB Services SA fournit des services supplémentaires. Elle exploite l'application « Alarme-Météo » et gère la plateforme en ligne « infomaison », qui dispose d'une boutique intégrée. La SafeT Swiss SA vient compléter l'offre en consultant et en planifiant dans le domaine de la protection incendie, de la sécurité d'exploitation et des dangers naturels.*